

15 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Convention de partenariat entre la Ville de Besançon, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon et la Haute Ecole des Arts du Rhin de Strasbourg

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La Ville de Besançon, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon et la Haute Ecole des Arts du Rhin de Strasbourg souhaitent s'associer pour l'organisation d'un festival d'art contemporain à l'occasion de la fermeture prochaine pour travaux du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon.

En partenariat avec le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, les étudiants des deux écoles d'art présenteront leurs travaux en lien avec le musée, ses collections, ses missions, son bâtiment, son implantation, sa fermeture et sa rénovation. Une première édition de ce festival est proposée symboliquement fin octobre 2012 à l'occasion de la fermeture du premier étage du musée.

Si cette première édition est un succès, elle pourra être renouvelée jusqu'à la réouverture du musée en 2016, en associant de nouveaux étudiants.

Le concept du festival est de présenter sur trois jours, du vendredi au dimanche, les créations d'étudiants en art à partir de leur perception du musée, qu'il s'agisse d'œuvres bidimensionnelles ou tridimensionnelles, d'installations, de vidéos, de performances ou d'autres formes d'expression artistique. Ces travaux compteront dans leur scolarité.

Les modalités de ce partenariat sont fixées par convention.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur le projet,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention et tout document et avenant se rapportant à ce projet.

«M. LE MAIRE : Pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 28 septembre 2012.